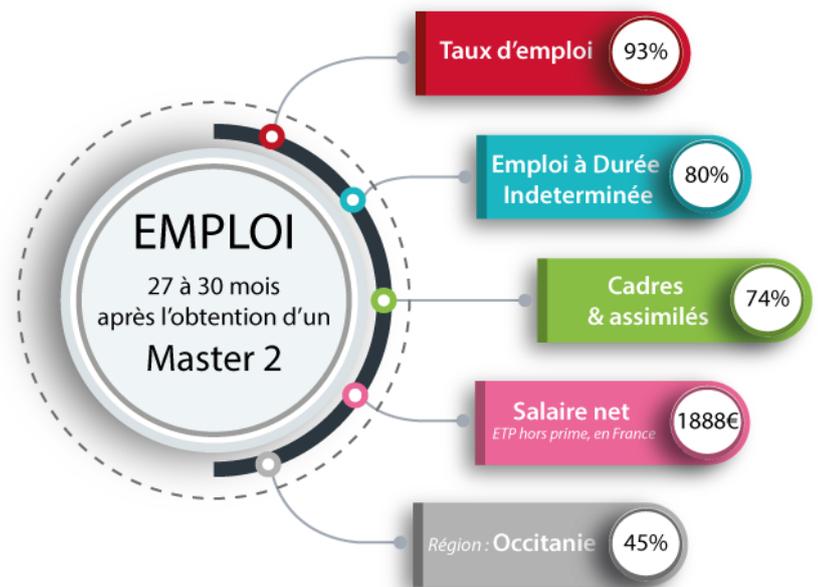


## Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'Université Toulouse 1 Capitole en 2014

La situation professionnelle des diplômés de Master 2 en 2014, 27 à 30 mois après leur diplomation, est caractérisée par une amélioration de certaines conditions d'emploi : un taux de cadres plus important par rapport à la promotion précédente, et des salaires plus élevés. Mais on constate également que les mauvaises conditions d'emploi se concentrent sur une plus petite population qui les subit par accumulation (absence de statut cadre avec instabilité de l'emploi...). On remarque également que l'ensemble des conditions d'emplois sont dépendantes de la région où est exercé cet emploi. Enfin, près d'un tiers des diplômés d'un Master 2 en 2014 a poursuivi des études l'année suivante, le plus souvent pour préparer des concours professionnels.



### Quelle insertion professionnelle pour ces diplômés ?

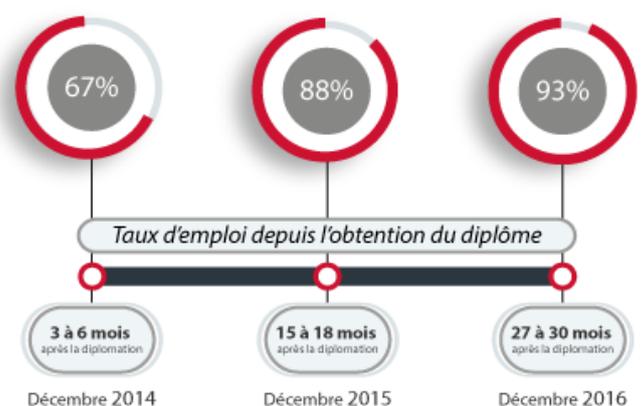
#### Le taux d'emploi pour la promotion 2014

**Taux d'emploi** 93%

Les diplômés 2014 de Master 2 qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme sont quasiment tous en situation d'emploi 27 à 30 mois après leur diplomation. Plus précisément, il y a 90% des diplômés qui sont en emploi, 7% qui sont à la recherche d'un emploi et 3% qui sont inactifs (année sabbatique, parent au foyer...).

**Le taux d'emploi\* est donc de 93%** au 1er décembre 2016.

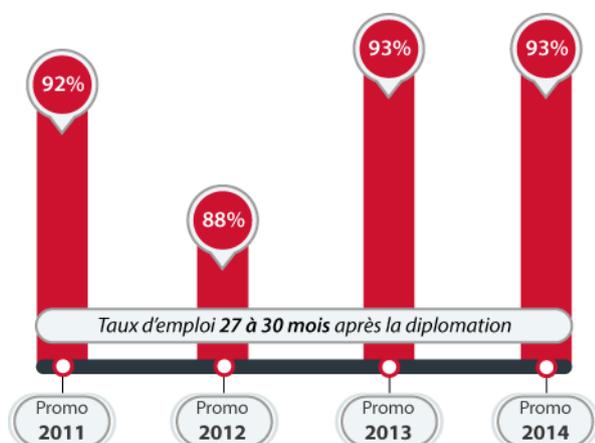
Un an plus tôt, au 1<sup>er</sup> décembre 2015, le taux d'emploi n'était pas encore stable mais était assez proche, à une valeur de 88%. Deux ans plus tôt, soit moins de 6 mois après l'obtention du Master 2, le taux d'emploi était de 67%.



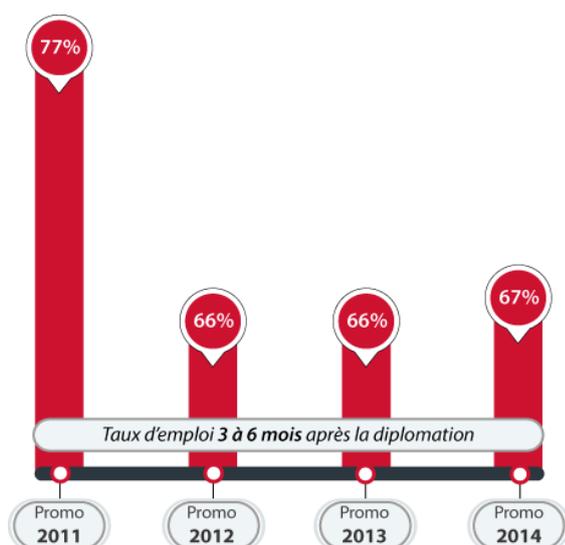
\* Taux d'emploi = (nb de diplômés en emploi / (nb de diplômés en emploi + nb de diplômés à la recherche d'un emploi)\*100)

## Evolution du taux d'emploi entre les différentes promotions de diplômés

Le taux d'emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention d'un Master 2 de la promotion 2014 est équivalent à celui de la promotion 2013. Il semble se stabiliser dans ces proportions, ce qui tend à isoler la chute importante observée sur la promotion 2012 (88%).



En revanche, on observe que les diplômés sont moins nombreux qu'il y a quelques années à être en situation d'emploi entre 3 et 6 mois après le Master 2. Pour les promos 2014, 2013 et 2012, l'emploi à moins de 6 mois concerne entre 66% et 67% des diplômés entrés sur le marché du travail tandis que pour la promo 2011 cela concernait 77% des diplômés.



### Le premier emploi

#### Avec l'employeur du stage ou de l'alternance

Le stage et l'alternance restent un facilitateur d'accès au premier emploi. En effet, près d'un diplômé sur deux (48%) s'est vu proposé par

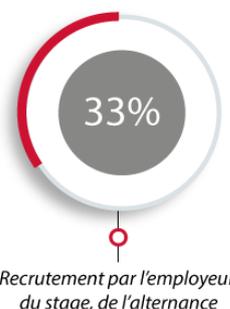
son employeur une offre d'emploi à la fin de la période de stage ou d'alternance. Ceux qui ont accepté l'offre et qui ont donc **directement été recrutés par leur entreprise** représentent **33% des diplômés**.

Cette part est en nette baisse par rapport aux années précédentes (33% en 2014, 39% en 2013 et 40% en 2012). On constate cependant une augmentation du taux de diplômés qui ne souhaitent pas poursuivre chez le même employeur après le stage ou l'alternance et qui refusent l'offre d'emploi proposée (16% ont décliné l'offre pour la promotion 2014, alors qu'ils n'étaient que 8% pour celle de 2013).

#### Avec un nouvel employeur

Pour ceux qui n'ont pas été recrutés à la suite du stage ou du contrat d'alternance, **la durée de recherche du 1<sup>er</sup> emploi est inférieure à 4 mois pour 64% d'entre eux**. Elle est comprise entre 4 et 6 mois pour 19% d'entre eux et est supérieure à plus de 6 mois pour 17%.

La durée de recherche de ce 1<sup>er</sup> emploi, pour les diplômés non recrutés après le stage ou l'alternance, diminue légèrement à chaque promotion (une durée de recherche inférieure à 4 mois concernait 64% des diplômés de la promotion 2014, 61% pour 2013 et 60% pour 2012). La date de début de recherche de ce 1<sup>er</sup> emploi étant inconnue et variable d'un diplômé à l'autre, ainsi que la durée entre la proposition d'emploi et le début du contrat, nous ne pouvons pas en conclure que les diplômés entrent plus rapidement sur le marché du travail.



#### Stabilité du 1<sup>er</sup> emploi

Enfin, on constate que plus de la moitié des diplômés (56%) ont gardé leur 1<sup>er</sup> emploi et y sont toujours sous contrat au 1<sup>er</sup> décembre 2016. Les autres ont changé d'emploi au bout de 8 mois (en valeur médiane).

La stabilité sur l'emploi au cours des trois années qui suivent la diplomation est moins importante pour cette promotion que pour les précédentes (56% ont gardé leur 1<sup>er</sup> emploi pour la promo 2014, 61% pour 2013 et 60% pour 2012), mais nous ne pouvons actuellement pas savoir si ce changement est choisi ou subi par les diplômés.

### Région du 1<sup>er</sup> emploi

**Le premier emploi est plus souvent exercé en région Occitanie** (49% des diplômés) et plus particulièrement dans le département de la Haute-Garonne (38% des diplômés).

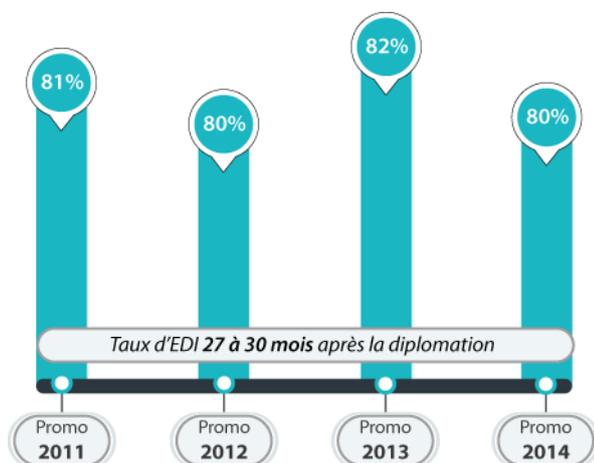
### L'emploi 27 à 30 mois après la diplomation

**Au 1<sup>er</sup> décembre 2016, le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI) parmi les salariés est de 80%.**



Ce taux grimpe à 87% parmi les salariés qui ont plus d'un an d'ancienneté sur leur poste et il est de 88% parmi les salariés qui sont toujours dans l'entreprise de leur stage ou de leur alternance.

Le taux d'EDI est très légèrement inférieur à celui de la promotion 2013 (82%), mais reste globalement constant depuis quatre années (80% pour la promotion 2012 et 81% pour celle de 2011).



Par ailleurs, **74% des diplômés occupent un emploi de cadre** au 1<sup>er</sup> décembre 2016.



Ce taux est supérieur à celui de la promotion précédente (69%) mais reste en dessous de celui des promotions 2012 et 2011 (respectivement 85% et 82%). Toutefois, cette variable ayant fait l'objet d'un recodage de notre part, dans la mesure où les individus ont beaucoup de difficultés à estimer leur niveau d'emploi, ce résultat est à prendre avec précaution pour les promotions 2011 et 2012.

On constate également que les diplômés en Emploi à Durée Déterminée (EDD) sont également moins souvent sur un emploi de cadre (67% de cadres parmi les EDD; 74% parmi les EDI). Pour ces diplômés, la moindre qualité du niveau de l'emploi s'ajoute à la précarité du contrat.



97% des diplômés travaillent à temps plein au moment de l'enquête. Parmi les quelques diplômés qui travaillent à temps partiel, il s'agit majoritairement d'une situation choisie (pour les deux tiers d'entre eux).

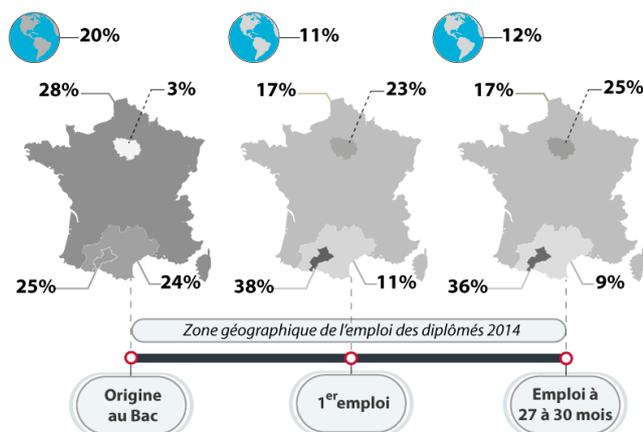
Au 1<sup>er</sup> décembre 2016, le salaire net moyen par mois, hors prime, et équivalent temps plein (ETP) des diplômés travaillant en France est de 1888€. En incluant ceux qui travaillent à l'étranger, il est de 1981€. Si nous incluons les primes, que perçoivent 53% des diplômés, nous atteignons un revenu moyen en France de 2056€ net par mois. Enfin, on constate que 4% des diplômés gagnent l'équivalent d'un SMIC horaire soit 1144€ net par mois en décembre 2016. Par rapport à la promotion précédente, les salaires semblent avoir augmenté en France. En effet, on constate que les salaires nets mensuels ETP sont supérieurs de 50€ de plus par mois hors prime et de 30€ de plus par mois primes comprises. Pour autant, la part des diplômés qui touchent le SMIC (en ETP) est supérieure de 1.5 points à celle de la promotion précédente.

Région : Occitanie

45%

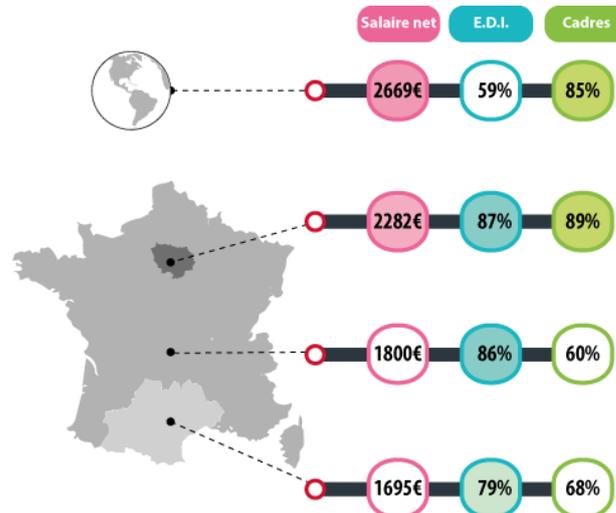
L'emploi en région Occitanie a légèrement diminué par rapport au premier emploi (respectivement 45% et 49%) même si le taux en Haute- Garonne n'est pas trop affecté (36% au 1<sup>er</sup> décembre 2016 et 38% sur le premier emploi).

Les diplômés originaires de la région Occitanie (origine observée au moment du bac), trouvent plus souvent leur emploi dans cette région (62% d'entre eux).



Les conditions d'emploi varient selon le lieu d'exercice de cet emploi. En effet, les diplômés qui partent à l'étranger se retrouvent avec les meilleures conditions salariales (2669€ en valeur moyenne pour le salaire net ETP hors primes), ils sont souvent sur des emplois de niveau cadres (85%) mais moins souvent sur des emplois à durée indéterminée (59%).

Ceux qui ont rejoint la région Ile de France sont les plus nombreux à être sur des emplois de niveaux cadres (89%), en E.D.I (87%) et ont le niveau de rémunération le plus important en France (2282€). Les diplômés qui sont restés sur la région Occitanie ont de moins bonnes conditions d'emploi : moins souvent cadres (68%), moins souvent sur un E.D.I. (79%) et avec les revenus les moins élevés (1695€). Les diplômés qui ont rejoint d'autres régions de France sont ceux qui sont le moins souvent cadres (60%) mais ils sont sur des emplois stables (86%) avec une rémunération plus importante qu'en région Occitanie (1800€).



### Conditions d'emploi entre 27 et 30 mois par zones géographiques

27 à 30 mois après Le M2, les diplômés travaillent principalement dans les secteurs des activités scientifiques et techniques (20%), des activités financières et d'assurance (17%), des activités juridiques et comptables (11%), de l'information et communication (12%), du commerce (8%) et de l'industrie (8%).

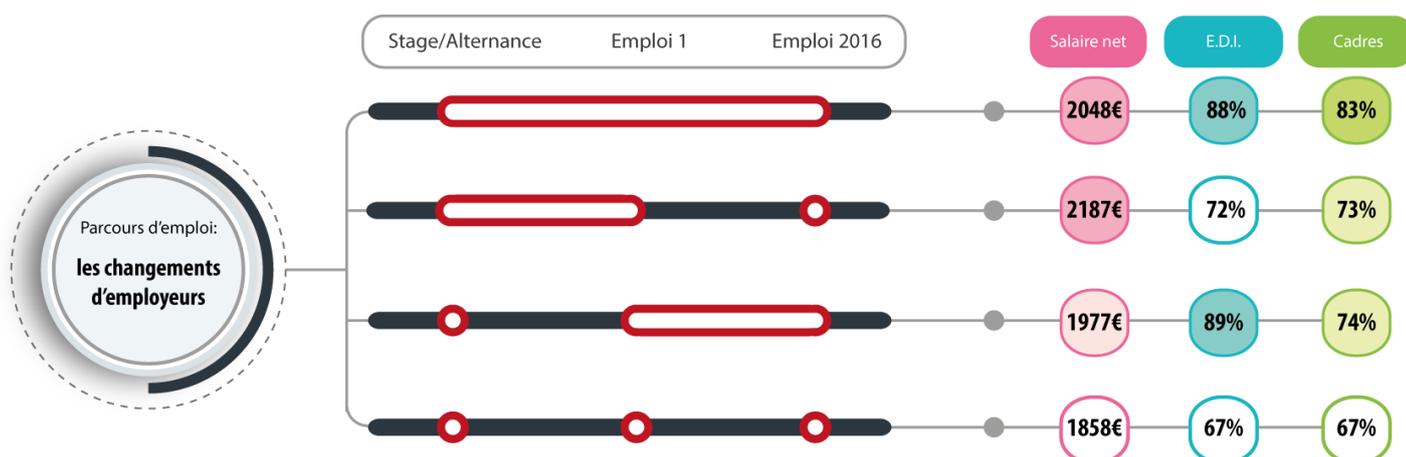
La majorité (87%) des diplômés salariés travaillent dans le secteur privé au moment de l'enquête. On remarque que les liens entre le type d'employeur et les statuts ou le niveau d'emploi sont étroits. En effet, ceux qui travaillent dans le secteur privé ont plus souvent un EDI que les autres (84% d'EDI dans le privé, 58% dans le public). Par contre c'est dans le secteur public que l'on retrouve le plus de cadres (83% dans le public, 72% dans le privé).

### Les parcours

On constate que les conditions d'emploi 27 à 30 mois après le Master 2, ne sont pas les mêmes selon le parcours d'emploi du diplômé. En effet, les diplômés qui ont été embauchés à la suite de leur stage et qui ont gardé cet emploi, sont ceux qui sont le plus souvent cadres, ont plus souvent un emploi à durée indéterminée ainsi qu'une bonne rémunération. Ceux qui ont été embauchés à la suite de leur stage ou de leur alternance mais qui ont depuis changé d'emploi ont les salaires les plus élevés mais ont plus souvent un contrat à durée déterminée.

Les diplômés qui n'ont pas été embauchés à la suite de leur stage mais qui ont gardé leur 1er emploi sont ceux qui ont le plus souvent un contrat stable mais avec une rémunération moins forte. Ceux qui ont changé plusieurs fois d'employeurs sont ceux qui ont les moins bonnes conditions d'emploi : taux de cadres et EDI les plus faibles, rémunérations les moins élevées.

Lorsque l'on compare ces parcours pour une même composante, on constate que l'ancienneté sur le poste influe sur la stabilité du contrat tandis que le changement d'emploi, suite à une première expérience significative, influe sur la hausse du salaire (hormis pour les diplômés de TSE).



### Les chiffres du MENESR...

#### Méthodologie

Par rapport à la population ciblée par l'analyse ci-dessus (diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après le Master 2), celle définie par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) est composée des mêmes diplômés à l'exception de ceux de nationalité étrangère et de ceux qui ont interrompu leurs études pendant deux années ou plus entre le baccalauréat et le Master 2 en 2014. A l'issue de l'enquête, les personnes répondants aux critères du MENESR représentent 553 individus.

#### Résultats

Au sein de la population définie par le MENESR, 91% des diplômés sont en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2016, 6% sont à la recherche d'un emploi et 2% sont inactifs (année sabbatique, parent au foyer...). Le taux d'emploi est donc de 93% entre 27 et 30 mois après la diplomation. Ce taux est équivalent à celui de la promotion précédente.

En outre, parmi les salariés, le taux d'EDI au 1<sup>er</sup> décembre 2016 est de 78%. Ce taux est inférieur à celui des quatre promotions précédentes (entre 80% et 84%).

61% des diplômés ont un statut de cadre au 1<sup>er</sup> décembre 2016, 23% occupent une profession intermédiaire et 16% un emploi d'ouvrier/employé. Cette variable devant faire l'objet d'un recodage dans la mesure où les individus ont beaucoup de difficultés à estimer leur niveau d'emploi, ce résultat est à prendre avec précaution et n'est pas rigoureusement représentatif de leur situation.

Enfin, le revenu moyen net par mois ETP hors prime des diplômés de la promotion 2014 répondants aux critères du MENESR est de 1878€ au 1<sup>er</sup> décembre 2016, un montant supérieur aux deux promotions précédentes (1847€ pour la promotion 2013 et 1831€ pour la promotion 2012).

### **Quel niveau d'adéquation entre l'emploi et la formation au 1<sup>er</sup> décembre 2014 ?**

Pour la majorité des diplômés 2014, l'emploi qu'ils occupent au 1<sup>er</sup> décembre 2014 est une continuité de la formation suivie. L'adéquation avec le contenu du Master 2 est avérée pour un peu plus des trois quarts des diplômés (77%) et lorsque cela n'est pas le cas, la réorientation professionnelle opérée par ces diplômés est une situation choisie et non subie pour la majorité d'entre eux (62% d'entre eux). L'adéquation de l'emploi avec le projet professionnel de fin d'études est également avérée pour 80% des diplômés.

Si une majorité de diplômés trouve que son emploi est en adéquation avec sa formation, certains estiment que l'ensemble de leurs compétences n'y sont pas mobilisées. Ils sont par exemple encore nombreux (27%) à juger que pour tenir correctement leur emploi, un diplôme inférieur à Bac+5 serait suffisant. Ce taux est comparable à celui des deux promotions précédentes. Ils sont également encore nombreux (29%) à déclarer qu'ils ne sont pas employés à leur juste valeur, même si ce taux est en baisse par rapport aux deux promotions précédentes (respectivement 31% et 34%). Ce sentiment de déqualification touche principalement les diplômés qui ne sont pas sur des emplois de niveaux cadres (55% chez les non cadres ; 20% chez les cadres). Ce sentiment s'intensifie pour les diplômés non cadres lorsqu'il est combiné à des revenus faibles (inférieurs à 1500€) et un emploi à durée déterminée (respectivement 64% et 68% de sentiment de déqualification). Chez les cadres, la stabilité de l'emploi influence peu le sentiment de déqualification (21% chez les cadres en EDD et 19% pour ceux en EDI) à l'inverse des faibles rémunérations (36% chez les cadres avec rémunérations inférieures à 1500€).

Ce sentiment de déqualification se retrouve dans l'évaluation qu'ils font de leur salaire. Interrogés sur le montant de celui-ci, 29% des diplômés considèrent en effet qu'ils sont plutôt mal, voire très mal payés par rapport au travail qu'ils exercent.

Notons enfin que pour une majorité de diplômés, les compétences acquises lors du Master 2 sont utilisées dans le cadre de leur pratique professionnelle mais ne représentent pas pour tous le principal de leurs activités. En effet, s'ils sont nombreux (43%) à les utiliser souvent, seule une petite partie utilise ces compétences tous les jours (25% d'entre eux). Cette part est en baisse de trois points par rapport à la promotion précédente alors que la part de ceux qui les utilisent « rarement » a augmentée d'autant. Enfin, 5% déclarent qu'ils ne les utilisent jamais.

### **Quelles difficultés d'accès à l'emploi ?**

La grande majorité des diplômés 2014 de Master 2 considère que son entrée sur le marché du travail s'est déroulée sans grandes difficultés (pour 54% d'entre eux, elle s'est déroulée « facilement ou très facilement » et pour 22% « normalement »).

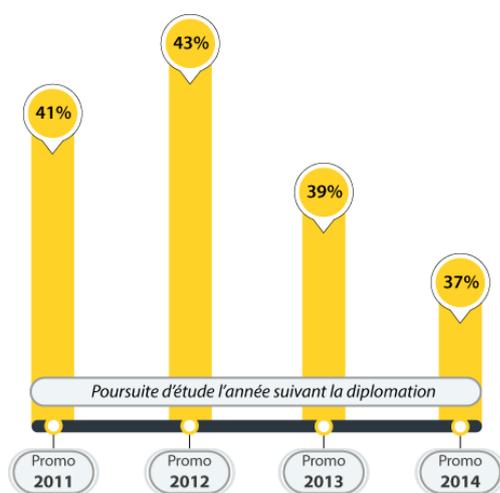
La part des diplômés qui ont rencontré ou rencontrent encore des difficultés est stable par rapport à l'an passé (respectivement 24% et 25%). Ces diplômés évoquent prioritairement le manque d'expérience professionnelle dans le domaine recherché (7 de ceux qui rencontrent des difficultés sur 10 l'évoquent). Le manque de réseau professionnel, de débouchés dans le domaine recherché et d'une ou plusieurs compétences spécifiques sont également évoqués.

## Quelles poursuites d'études après le M2 ?

La poursuite d'études après un Master 2 reste importante pour cette promotion. En effet, **37% des diplômés ont poursuivi des études depuis l'obtention de leur diplôme en 2014.**

Poursuite d'études 37%

On remarque que ce taux de poursuite d'études diminue depuis quelques années (37% pour la promotion 2014, 39% pour 2013; 43% pour 2012 et 41% pour 2011).



La poursuite d'études est particulièrement importante chez les étudiants de droit et de TSE (respectivement 59% et 44% ont poursuivi ou repris des études au cours des 3 années qui ont suivi le M2). Elle l'est beaucoup moins parmi les diplômés d'administration et communication (24%), de l'IAE (11%) et d'Informatique (8%).

La poursuite d'études est plus importante l'année suivant l'obtention du Master 2 puis diminue ensuite (32% des diplômés poursuivaient des études à la rentrée 2014/2015, ils étaient 25% à la rentrée 2015/2016 puis 19% à la rentrée 2016/2017).

Un an après la diplomation, parmi les étudiants qui ont poursuivi leurs études, 40% suivaient une préparation aux concours professionnels, 18% étaient inscrits en doctorat, 12% à nouveau en Master 2, 8% préparaient un diplôme professionnel, 6% préparaient un concours administratif, 5% préparaient un diplôme de niveau inférieur à un M2 et 4% suivaient un DU.

## Préparations aux concours professionnels

Les diplômés inscrits à la préparation d'un concours professionnel en 2014-15 sont des diplômés de droit. Ils suivent majoritairement cette préparation à UT1 (63%) et sans contrat de travail ni rémunération (58%).

## Poursuite d'études en doctorat

Les poursuites d'études en doctorat concernent essentiellement les diplômés de TSE et Droit. Ils effectuent cette formation majoritairement à UT1 (73%) et de plus en plus rarement à l'étranger (6% pour la promo 2014, 8% pour la promotion 2013 et 16% pour la promotion 2012). La poursuite d'études en doctorat se fait la plupart du temps avec un financement, qu'il s'agisse d'un contrat spécifique au doctorat pour financer ces études (59% des doctorants en bénéficiaient à la rentrée 2014/2015), ou d'un emploi en parallèle de leur thèse (35% des doctorants, le plus souvent en lien avec leur activité de doctorant). Finalement seul 6% ne disposaient d'aucun contrat de travail ou rémunération.

## Poursuite d'études sur un autre Master 2

Le choix d'une poursuite d'études sur un autre master 2 a majoritairement été fait pendant le premier master 2 ou après (8 diplômés concernés sur 10), mais rarement avant. Pour cette seconde formation, les diplômés s'inscrivent majoritairement dans un autre établissement (7 sur 10), bien que la part de ceux inscrits à UT1 soit en hausse par rapport à la promotion précédente (respectivement 3 sur 10 et 2 sur 10).

Un peu plus d'un diplômé sur deux qui prépare un second Master 2 en 2014-15 s'y est inscrit pour élargir ses connaissances et compétences en vue de sa future insertion professionnelle. La volonté de se spécialiser davantage est également évoquée par près d'un diplômé sur 2 et le souhait d'obtenir une double compétence en dehors de sa discipline de formation par près d'un diplômé sur trois.

## Qui sont les diplômés d'un Master 2 à UT1 ?

La part des femmes parmi les diplômés de Master 2 à UT1 est majoritaire et reste constante ces dernières années. Elle se situe à 60% pour la promotion 2014. Elles étaient 62% en 2013 et 2012.

Les diplômés de M2 sont le plus souvent originaires de la région Occitanie (50% d'entre eux, comprenant 26% de Haut-Garonnais). Les étudiants de nationalité étrangère représentent 20% des diplômés de 2014 (dont 16% qui sont titulaires d'un baccalauréat français).

83% des diplômés titulaires d'un baccalauréat français l'ont obtenu l'année de leur 18 ans ou avant (ils étaient 80% en 2013 et 81% en 2012), 14% avec une année de retard (ils étaient 17% en 2013) et 3% avec plus d'une année de retard.

Le plus souvent, il s'agit d'un Baccalauréat Général (93% d'entre eux) - majoritairement Economique et Social (45%) ou Scientifique (36%) - et les bacheliers technologiques représentent 8% des effectifs. Les titulaires d'une équivalence sont moins de 1% et seul 3 bacheliers professionnels sont présents dans la promotion 2014. Ces chiffres sont globalement stables par rapport à la promotion précédente.

Enfin, 45% des diplômés ont obtenu un Master 2 en Droit, 31% à l'IAE, 10% à TSE, 9% en Informatique et 5% en Administration et Communication.

### Méthodologie d'enquête

L'enquête quantitative sur la situation professionnelle et la poursuite d'études des diplômés 2014 d'un Master 2 à UT1 Capitole a été menée entre début décembre 2016 et mi-mars 2017 par e-mail et par téléphone. 1729 personnes diplômées d'un Master 2 en 2014 et nées en 1984 ou après ont été sollicitées, 1261 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 72.9%.

La population prise en compte pour l'analyse de l'insertion professionnelle porte ici sur les diplômés de moins de 30 ans qui n'ont pas poursuivi d'études depuis leur M2. Cela concerne 776 individus soit 61.5% de la population cible qui a répondu à l'enquête.

L'analyse des poursuites d'études après le Master 2 porte quant à elle sur l'ensemble des diplômés interrogés.

Au regard du profil des répondants à l'enquête, par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous avons effectué un redressement statistique sur les variables « nationalités » (français/étranger) et « composante ».

### ●● Pour en savoir plus

<http://www.ut-capitole.fr/ofip>

*Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Analyse par composante, Promotion 2014, Eva Walker, à paraître en novembre 2017*

*Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2014, Eva Walker, octobre 2017*

*Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole – Analyses globales et par composante, Promotion 2013, Manon Brézault, mai/juin 2016.*